Programme de Formation

Pompes à chaleur : Mise en service, entretien et notion de dépannage

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels du chauffage, techniciens et salariés intervenant sur les pompes à chaleur.

Objectifs pédagogiques

Réaliser la mise en service et les réglages ; assurer l'entretien préventif ; identifier et diagnostiquer les principales pannes.

Description

5 jours (35 heures) ; Jour 1 : Présentation des objectifs de la formation ; Révision des notions vues dans la formation « Pompes à chaleur, principe de fonctionnement » ; Présentation de la mise en service d'une pompe à chaleur ; Présentation de la maintenance d'une pompe à chaleur ; Jour 2 : Réglementation sur la manipulation des fluides frigorigènes ; Démonstration de manipulation sur le fluide frigorigène d'une pompe à chaleur ; Notions de dépannage d'une pompe à chaleur ; Jour 3 : Présentation des TP ; TP • Mise en service ; TP • Diagnostic de fonctionnement ; Jour 4 : TP • Manipulation du fluide frigorigène ; TP • Mesure de surchauffe et sous-refroidissement ; Jour 5 : TP • Dépannage ; TP • Mesure du COP ; QCM de contrôle des acquis

Prérequis

Connaissances de base en chauffage et fonctionnement d'une PAC.

Modalités pédagogiques

Apports du formateur ; Diaporama ; Alternance de cours théoriques et travaux pratiques sur matériel en fonctionnement ; Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur avec écran ; Plateforme pompes à chaleur ; Support de cours complet version papier et documentation remis au stagiaire

Moyens et supports pédagogiques

Plateau technique PAC ; outillage et appareils de mesure ; notices fabricants ; supports techniques ; EPI.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr